

Bretagne rurale et rurbaine pour un développement durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel evit an diorren padus



### ► Loperhet (29)

# L'éducation partagée, ou la recherche de cohérence éducative de l'enfant

« Il faut tout un village pour élever un enfant » - Partant de cet adage africain, la municipalité s'est lancée dans une démarche innovante visant à associer l'ensemble des acteurs intervenant auprès des enfants pour assurer la cohérence des objectifs et méthodes d'éducation.

ette commune de 3700 habitants, située sur la rade de Brest, est engadepuis plusieurs années dans une démarche de développement durable et solidaire. En 2008 la municipalité s'oriente vers une réflexion sur l'éducation des enfants. La commune reconnaît en effet sa part de responsabilité en la matière de par son rôle d'interface entre les écoles, les agents, les associations et les enfants.

### cohérence éducative

Au cours de sa vie, l'enfant reçoit différentes formes d'éducation : celle de l'école bien sûr (éducation formelle), celle de sa famille, de ses copains (éducation informelle), ou encore celle qui s'apprend au cours des activités associatives et autres (éducation non formelle). « Les acteurs qu'il côtoie tout au long de sa journée participent ainsi tous à son éducation : le chauffeur de car, l'animatrice de garderie, l'enseignant, le bénévole de la bibliothèque ou du club sportif... mais sans que le sens éducatif de leur action soit vraiment réfléchi, et sans concertation entre eux », observe Monique Herrou, adjointe à l'enfance scolarisée.

L'enfant est par ailleurs lui-même acteur de sa propre éducation, avec Internet notamment. Dans ces conditions, il est difficile pour lui d'acquérir de bons repères, qui doivent lui permettre d'atteindre son autonomie.



Le "village aux enfants" est l'occasion pour les différents acteurs de se rencontrer

#### 7 Une volonté politique d'agir

C'est pour pallier ces manques que la municipalité décide de s'engager dans une démarche d'éducation partagée. Dès 2009, une commission municipale est créée pour suivre le projet. Elle est composée des membres du conseil concernés de près ou de loin par l'éducation (jeunesse, culture, action sociale, développement durable, école, restauration, parents, travaux).

Des temps de réflexion sont organisés avec les partenaires de la commune concernés par les différentes formes d'éducation. Un groupe restreint est chargé de faire des propositions soumises ensuite au reste du groupe.

## **Objectifs initiaux**



- Rendre cohérente l'éducation des enfants en créant des liens entre les différents acteurs et en les aidant à définir des objectifs éducatifs.
- Agir à l'échelle intercommunale, celle du bassin de vie des enfants, et qui permet aussi de mutualiser les moyens de petites communes.

### Les actions engagées

Ce travail de réflexion aboutit sur différentes actions :

- L'organisation d'une journée d'action annuelle, le "Village aux Enfants", organisé au moment de la date anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (20/11/1989). Ce forum réunit les différents acteurs pour échanger, partager, valoriser leurs actions porteuses de sens éducatif. De nombreuses animations ont lieu avec les enfants (théâtre, débats, jeux...), et attirent chaque année plusieurs centaines de visiteurs. C'est un moment essentiel.
- La **création d'un blog** en 2010, avec des informations sur l'éducation partagée, des articles sur les évènements passés et à venir...
- Le lancement en 2011 d'un appel à projet municipal pour soutenir des démarches mettant en réseaux au moins 3 partenaires autour d'un objectif éducatif précis.
- La création en avril 2012 d'un poste de coordinateur enfancejeunesse soutenu par la CAF (dans le cadre du contrat enfance jeunesse), la DDCS et le CG29 (dans le cadre du contrat éducatif local) et porté par 6 communes. Interface entre les acteurs, il coordonne les structures de l'enfance au niveau intercommunal et développe des actions nouvelles.

L'objectif de cette démarche est de « décloisonner » le fonctionnement des acteurs et de créer des liens entre eux pour favoriser l'enfant.



Monique Herrou, adjointe à l'enfance scolarisée



Les enfants aussi s'impliquent et parodient le comportement des adultes...

### Les acteurs

Outre les élus, sont concernés :

- Les parents d'élèves, les enfants
- Les écoles (publiques, privées)
- Le personnel communal (ATSEM, service, bibliothèque, ALSH, école de musique, Espace jeunes...)
- Les associations : sportives, culturelles, sociales, environnementales, des aînés...
- La maison de retraite, le foyer pour adultes en situation de handicap intellectuel, etc.

### 7 Les premiers résultats

Bien qu'il soit difficile de quantifier exactement l'effet produit par ces actions, le bilan est positif pour Monique Herrou: « Les associations s'ouvrent davantage sur l'extérieur et proposent peu à peu de nouveaux partenariats. » Les acteurs apprennent à construire ensemble, ce qui nécessite une reconnaissance des compétences de chacun, en oubliant les "statuts" (enseignant, directeur, élu, ...).

D'autres initiatives vont ainsi émerger:

- Au niveau des 2 écoles, lancement d'un travail sur la "pause méridienne" avec l'aide de la Fédération des Oeuvres Laïques.
- Organisation chaque année du "Défi Santé", une série d'animations sur plusieurs jours pour apprendre à "manger mieux, bouger plus". Elles impliquent les élus, le personnel communal, les écoles, les associations et les enfants.

Les parents se montrent eux aussi sensibles à l'action engagée. Des rencontres constructives ont plus facilement lieu avec les élus concernant les problèmes rencontrés par leurs enfants à l'école ou à la can-

« Le personnel intègre progressivement l'idée d'amélioration de la cohérence éducatice, en définissant plus clairement les objectifs des actions engagées » commente l'adjointe.

Et d'ajouter : « L'arrivée d'un animateur, qui a pu se faire grâce à la mutualisation de nos moyens à l'échelle intercommunale, échelle de vie des enfants, a été une grande avancée pour le projet » .



### **CONTACT:**

Monique Herrou, adjointe / Tél. mairie : 02 98 07 07 07 / mairie@loperhet.fr Adresse du blog : http://village-enfants-loperhet.blog4ever.com

BRUDED est soutenu par :







